

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

PRE-REQUIS

Pouvoir utiliser des moyens linguistiques permettant de structurer son discours (concordance des temps, élaboration d'hypothèses et de conditions, expression de sentiments, etc.).

PROGRAMME

Développement des activités de communication langagière sur les thèmes suivants :

- l'utilisation du double sens des mots pour créer des jeux de mots,
- les « faux amis »,
- l'humour,
- la santé,
- la mode.

Acquisition des points grammaticaux et lexicaux suivants :

- L'accentuation des mots et l'intonation dans les questions et dans la narration.
- Le 3ème conditionnel (*I would have ...ed*).
- Révision des différentes formes du futur.
- L'utilisation de la forme narrative.
- Révision : la place des adjectifs, les comparatifs et les superlatifs.
- Travail sur la prononciation de certains sons et certaines voyelles selon le contexte.
- Le pluriel des mots (approfondissement).

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN ŒUVRE

- Adaptabilité des intervenants au travers d'exercices concrets centrés sur les besoins des apprenants. Les leçons s'articulent autour des quatre compétences langagières fondamentales (écoute, compréhension, prononciation et écriture) qui sont enseignées de manière équilibrée lors de chaque leçon.
- Salles de cours adaptées à l'apprentissage des langues (capacité : 20 pers. maximum).
- Moyens techniques mis à disposition des formateurs : magnétophones, lecteur CD, magnétoscope, TV, rétroprojecteur, vidéo projecteur, lecteur DVD, photocopieur, etc.
- Manuels de cours appropriés aux niveaux d'apprentissage, cassettes audio ou CD, et tout autre matériel jugé utile par le formateur pour le cours.

MOYENS D'ÉVALUATION

- 1^{ère} évaluation de l'apprenant sous forme de QCM avant inscription, pour déterminer le groupe de niveau approprié.

- Durant le cycle de formation, exercices de révision pour vérifier les acquis et combler les lacunes éventuelles. Exercices pratiques à réaliser d'une semaine à l'autre pour évaluer les acquis. Evaluation formative durant les séances.
- En juin, possibilité pour les apprenants de s'inscrire aux épreuves du Certificat de Langues des Universités Populaires de France, en fonction de leur niveau.
- Pour le suivi des cours, liste d'émargement à faire signer par les apprenants à chaque séance.

ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

- Formateurs natifs du pays dont ils enseignent la langue.
- Formateurs ayant séjourné dans le pays en maîtrisant la langue enseignée couramment.
- Formateurs diplômés en langues (*minimum Bac +3 ou 4*) et ayant une excellente maîtrise de celle-ci.
- Formateurs ayant déjà de l'expérience dans l'enseignement des langues aux adultes (ou aux enfants) pour le compte de l'Education nationale ou d'autres organismes de formation.

DUREE DE LA FORMATION

42 heures à raison de 28 séances hebdomadaires de 1h30.

Possibilité d'intégrer le groupe de niveau supérieur après chaque cycle de 42 heures.